

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 Juin 2015

L'an deux mille quinze, le douze juin à 20 h, le Conseil Municipal de la commune de Cheissoux, dûment convoqué le 3 juin 2015, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie sous la présidence de Thierry MENUCELLI, Maire.

Etaient présents : T. MENUCELLI, C. MERLIAUD, F. MAUNOURY, C. BIRON, M. MARINIE, I. CAILLET, M. JULIEN-RIVE, J. HUMPHREYS, M.COSTA, A. BERTRAND.

Absent : C. BOURDELAS

Mickaël MARINIE est nommé secrétaire de séance.

Le dernier compte rendu étant approuvé. On passe à l'ordre du jour.

1. Choix d'un Maître d'œuvre pour l'aménagement de la Place de la Chapelle

La commission d'appels d'offres n'ayant pu encore se prononcer, le choix d'un Maître d'œuvre pour l'aménagement de la Place de la Chapelle est reporté à une date ultérieure.

2. Réfection du Monument aux Morts - Choix de l'entreprise

Délib.n°15/2015

M. le Maire présente les devis pour la réfection du monument aux morts.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, retient la proposition de JOUANDOU DECORATION SERVICES pour 1558,20 € HT avec la pose de 2 plaques avec gravure des noms de couleur brun rouge, et charge son maire d'appliquer cette décision.

3. 4^{ème} tranche en fouissement réseaux Puy la Tinne

Devis SPIE réseau eau

Délib.n°16/2015

M. le Maire présente le devis de la SPIE qui pourrait réaliser un élargissement de tranchées pour le changement du réseau d'eau potable sur 174 m, conjointement aux travaux d'effacement électrique et du réseau orange au Puy la Tinne, qui s'élève à 5 975 € HT soit 7 170 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, retient la proposition de SPIE pour la réalisation de ces travaux et charge son Maire de signer tout document nécessaire à cette réalisation.

4. Numérotation et Dénomination des rues - Prestations la Poste

Délib.n°17/2015

M. le Maire présente la proposition de prestations de La Poste concernant la numérotation et la dénomination des rues décomposé comme suit :

- diagnostic de la commune : 96 € HT
- numérotation sur les plans fournis par la commune : 300 € HT
- communication auprès des résidents : 150 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, retient les 2 dernières composantes de cette proposition : la numérotation sur plans et la communication pour un total de 450 € HT, et charge son maire de signer tout document nécessaire à leur réalisation.

5. Numérotation et Dénomination des rues - Devis SIGNAUX GIROD LIMOUSIN

Délib.n°18/2015

M. le Maire présente le devis de la société SIGNAUX GIROD LIMOUSIN pour la fourniture de plaques et leurs accessoires pour la numérotation et la dénomination des rues. Ce devis s'élève à 7 376,75 € HT soit 8 852,10 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, retient la proposition de la société SIGNAUX GIROD LIMOUSIN et charge son maire de signer tout document nécessaire à sa réalisation.

Monsieur le Maire précise qu'une exposition aura lieu courant septembre pour informer la population sur les noms de voies.

6. Journée d'information ADM 87

M. le Maire fait part de la possibilité donnée à tous les conseillers municipaux de participer le 27 juin, à une journée d'information proposée par l'Association des Maires et Elus de la Haute-Vienne, sur la filière bois, le partenariat avec la Gendarmerie et le Service Civique.

7. Demande de subvention APE des 3 Communes

M. le Maire fait part de la demande de subvention de l'Association des Parents d'Elèves des 3 Communes qui organise pour la 1^{ère} fois une foire d'antan sur le thème « 1915-2015 : 1 siècle de ruralité » le 16 août prochain. Des précisions leurs seront demandées avant l'attribution d'une subvention.

8. Heures supplémentaires Emploi d'Avenir

Délib.n°19/2015

M. le Maire fait part de la nécessité de payer des heures supplémentaires à l'employé en emploi d'avenir à raison d'un maximum de 11 h par mois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, autorise le Maire à signer un avenant avec l'employé en emploi d'avenir pour lui permettre de percevoir 11 h supplémentaires par mois, si nécessaire, à compter de juin 2015 et jusqu'à la fin de son contrat.

9. Subvention Radio Vassivière

Délib.n°20/2015

M. le Maire fait part de la demande de subvention de Radio Vassivière pour 2015.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, vote une subvention de 100 € pour ce média local qu'il souhaite soutenir pour 2015.

10. Divers

M. le Maire rappelle qu'une fête de la musique, organisée par les associations communales, aura lieu demain place de la Chapelle. Il remercie Manuel COSTA initiateur de cette manifestation.

L'ordre du jour étant clos, M. le Maire donne la parole au public, aucune observation n'est formulée, la séance est levée à 21 h 20.